

### **APPEL A MANIFESTATION D'INTERET**

a participer au projet Sinturs en bénéficiant de conseils et de services aux entreprises.

ATTENDU QUE :

- le programme de coopération maritime Interreg V-A Italie-France 2014 2020 approuvé par la décision d'exécution C (2015) n° 4102 de la Commission européenne du 11 juin 2015 et mis en œuvre par la décision du Conseil régional de Toscane n° 710 du 6 juillet 2015.
- la documentation relative à la mise en œuvre du Programme et notamment : les règlements de fonctionnement des Comités de Suivi (ci-après CS) et du Comité de Pilotage (ci-après CD), les manuels, la stratégie de communication et tout autre document relatif à l'approbation et à la mise en œuvre des projets approuvés par les organes compétents ;
- le "IV° Avviso per la presentazione di candidature di progetti semplici per gli Assi Prioritari 1 e 3" publié dans le BURT (Bollettino Ufficiale della Regione Toscana) du 13 mars 2019 Partie IIIa - Supplément n° 34, approuvé par le Conseil du Programme et reconnu par le décret de la Région Toscane (en qualité d'Autorité de gestion) n° 2874 du 28 février 2019, et complété par les décrets n° 4021/2019 et n° 8723/2019 ;

VU la liste des projets approuvés qui comprend le projet "SINTURS - Aide aux nouvelles entreprises pour l'acquisition de services dans les secteurs de l'économie verte et bleue liés au tourisme durable pour le développement entrepreneurial des territoires marginaux de la zone de coopération" (dont Insight Risorse Umane et le Réseau Métropolitain Nord Sardaigne sont partenaires) ;

A NOTÉ que SINTURS prévoit le développement des activités de projet suivantes :

- T1 - Participation des entreprises
- T2 - Activités de facilitation : Identification des services et des prestataires de services "transfrontaliers
- T3 - Services aux entreprises : Acquisition de services par les entreprises
- T4 - Activités de facilitation : Essais pilotes

Les activités susmentionnées visent à fournir des conseils à au moins 4 PME nouvellement créées ou innovantes dans la chaîne d'approvisionnement du tourisme durable, situées dans le territoire de coopération du programme Italie France Maritime (Corse : Haute-Corse et Corse du Sud), la Sardaigne (provinces de Sassari, Nuoro, Cagliari, Oristano, Olbia-Tempio, Ogliastra, Medio-Campidano, Carbonia-Iglesias), la Ligurie (provinces d'Imperia, Savone, Gênes, La Spezia) et les cinq provinces de la côte toscane (Massa-Carrara, Lucca, Pise, Livourne, Grosseto), ainsi que les départements français des Alpes-Maritimes et du Var, situés dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) sur le thème du développement et de la valorisation, également en termes de tourisme, des activités, notamment, à titre d'exemple mais non limité à améliorer la communication ; renforcer la gestion de l'entreprise ; développer les activités de marketing ; définir et mettre en œuvre le plan d'affaires. Les entreprises seront sélectionnées comme décrit et les services seront fournis à au moins 4 entreprises et à toute autre entreprise jusqu'à épuisement des fonds disponibles.

En conformité :

- ✓ Prendre note du Prot. n° 0074135 du 24/02/2022, objet : " Communication concernant les règles du programme pour l'octroi d'aides indirectes dans le cadre du projet SINTURS " envoyée par l'Autorité de gestion ;
- ✓ Vers le Manuel de gestion des demandes et des projets - Section D - Version 10 - Janvier 2022

Afin de remplir son rôle de "facilitateur", tel que prévu par le projet, Insight Risorse Umane, par résolution de l'Assemblée Générale du 14/06/2022, et le Rete Metropolitana del Nord Sardegna par la résolution n° 121 du 24/06/2022 (rappelle la résolution de l'Assemblée n° 5 du 03/05/2021), ont approuvé de manière autonome le présent avis public et le fac-similé ci-joint de manifestation d'intérêt visant à identifier les entreprises, bénéficiaires indirects des services de conseil (Annexe A) et le format pour l'évaluation technique de la demande (Annexe B).

Cet avis, géré en coopération avec l'autre partenaire sarde du projet, Rete Metropolitana Nord Sardegna, s'adresse davantage aux entreprises de la chaîne du tourisme durable opérant en Sardaigne ; veuillez noter que des avis similaires ont été publiés par les autres partenaires du projet, la municipalité de Sanremo et la CMAR PACA.

Tout ce qui précède a été dit et considéré,

Insight Risorse Umane srl et la Rete Metropolitana del Nord Sardegna, par le biais de cet avis public, a l'intention d'atteindre une liste restreinte d'entreprises intéressées à se voir offrir gratuitement

- Un check-up de l'entreprise visant à détecter les besoins en matière de renforcement des compétences de gestion et de marketing (à titre d'exemple mais non limitatif : améliorer la communication ; renforcer la gestion de l'entreprise ; développer les activités de marketing ; définir et mettre en œuvre le plan d'affaires) ;
- Consultation éventuelle pour l'analyse approfondie et la mise en œuvre d'interventions opérationnelles proposées par des professionnels et/ou des sociétés de services, choisis par Insight Risorse Umane et le Réseau Métropolitain Nord Sardaigne suite à une sélection effectuée selon les exigences du programme Italie France Maritime.
- Les entreprises doivent être basées dans le territoire de coopération transfrontalière du programme Italie-France Maritime.

Les services aux entreprises seront fournis en tant qu'aide d'État et entreront dans la part d'aide de minimis reçue par chaque entreprise. Les coûts seront supportés par Insight Risorse Umane srl et le Rete Metropolitana del Nord Sardegna grâce à des fonds fournis par l'Union européenne.

Les candidatures, qui doivent être reçues avant le 31/07/2022, seront évaluées par un comité d'évaluation spécialement constitué, composé de trois membres identifiés par les deux partenaires sardes, selon les modalités et les critères d'évaluation suivants :

- ✓ Contrôles administratifs des conditions d'accès
- ✓ Évaluation technique en fonction des paramètres suivants
- ✓ COMPÉTENCES/CONNAISSANCES EN RAPPORT AVEC LE CHAMP D'APPLICATION DE L'ENTREPRISE (VALEUR DE PONDÉRATION 15%)
- ✓ L'EXPÉRIENCE PAR RAPPORT AU PÉRIMÈTRE DE L'ENTREPRISE (PONDÉRATION 15%)
- ✓ APPROCHE STRATÉGIQUE DE L'ENTREPRISE (PONDÉRATION 50%)
- ✓ L'EXHAUSTIVITÉ DE LA PRÉSENTATION (PONDÉRATION 20%)

Afin de faciliter l'évaluation des demandes par la Commission, un format pour l'évaluation technique de la demande est joint (annexe B).

Le Comité d'évaluation établira la liste des entreprises en précisant l'éligibilité administrative et le classement résultant de l'évaluation technique du dossier de candidature soumis (sur

la base des informations fournies dans l'annexe B, le CV de l'entrepreneur et la présentation de l'entreprise).

Les entreprises éligibles, conformément aux critères définis dans la communication IV et aux exigences minimales énoncées ci-dessous, et selon le classement établi sur la base de la note technique attribuée par la Commission, recevront un check-up de l'entreprise, à la suite duquel elles recevront une proposition conforme à leur plan de développement. Insight Risorse Umane srl et la Rete Metropolitana del Nord Sardegna évaluera la fourniture d'éventuels services directs supplémentaires.

La valeur de l'ensemble des services reçus ne peut dépasser un montant maximal de 30 000,00 € par entreprise.

Les coûts des services pour les entreprises seront supportés par les partenaires du projet : Insight Risorse Umane srl et Rete Metropolitana del Nord Sardegna.

Il est prévu que la prestation de services aux entreprises sélectionnées soit achevée au plus tard le 31 décembre 2022.

Veuillez noter qu'il n'est pas prévu de verser aux entreprises sélectionnées les montants susmentionnés, qui seront plutôt alloués directement aux entreprises sous forme de conseils et de services. Par conséquent, aucune forme de paiement anticipé n'est envisagée.

Le présent avis ne constitue pas une proposition contractuelle et ne lie en aucune façon Insight Risorse Umane srl et Rete Metropolitana del Nord Sardegna qui se réservent le droit de ne pas donner suite à la sélection.

Insight Risorse Umane srl et la Rete Metropolitana del Nord Sardegna

**DONNE PAR LA PRÉSENTE AVIS**

à toutes les entreprises intéressées, les exigences et les modalités de soumission des candidatures

## 1. SUJET

Identification d'au moins 4 entreprises auxquelles le projet Sinturs fournira, selon les modalités mentionnées ci-dessus, des services tels que, à titre d'exemple

1. Services de contrôle
2. Services de formation et de coaching ;
3. Stratégies commerciales
4. Marketing stratégique et opérationnel
5. Communication
6. Innovation technologique
7. Organisation et contrôle de gestion
8. Internationalisation
9. Définir le plan d'affaires

## 2. EXIGENCES

L'entreprise doit répondre aux exigences suivantes

- ✓ être une micro, petite ou moyenne entreprise au sens de la recommandation de la Commission n° 361 du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises et d'autres sources nationales et européennes

- ✓ être établi et opérationnel depuis moins de 2 (deux) ans au moment de la participation au présent avis. La limite maximale est portée à 3 (trois) ans, si l'entreprise a été créée autour d'une innovation de produit, de service, de procédé ou d'organisation, d'un résultat de recherche, d'un brevet, ou plus généralement d'une idée commerciale originale. Ce critère est appliqué en considérant comme date de référence le moment de la soumission de la demande de participation au présent avis ;
- ✓ avoir un siège légal et/ou une unité locale dans la zone de coopération La liste des territoires éligibles est disponible au lien suivant : <http://interreg-maritime.eu/it/web/pc-marittimo/programma/area> ;
- ✓ curriculum vitae ou statuts de l'entreprise mettant en évidence des activités dans le secteur du tourisme ou liées à celui-ci (par exemple : artisanat, production ou commerce de produits agroalimentaires typiques)
- ✓ être en règle avec les obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale et de prévoyance pour les travailleurs (en Italie vérifiable par le DURC) ;
- ✓ ne pas être en état de liquidation, de faillite ou d'autres procédures d'insolvabilité conformément à la législation en vigueur ;
- ✓ se conformer au règlement UE 1407/2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides " de minimis ".

Les deux partenaires se réservent le droit, à la fin de la procédure, de demander des documents prouvant les exigences déclarées. Les données collectées seront traitées conformément au règlement européen 679/2016.

### 3. DE MINIMIS AID

Sur la base du plan du projet, la dotation financière d'Insight Risorse Umane srl et de la Rete Metropolitana del Nord Sardegna pour les aides indirectes est égale à un total de 99 000,00 euros (FEDER + CN) ; pour chaque entreprise, le montant des aides indirectes (sous forme de services gratuits) sera égal à un maximum de 30 000,00 euros (trente mille/00) et sera accordé sous le régime " de minimis ", conformément au règlement 1407/2013 et à ses modifications ultérieures.

La nouvelle aide ne peut être accordée que si, ajoutée à l'aide déjà obtenue au cours des trois exercices susmentionnés, elle ne dépasse pas le plafond établi par le règlement de référence, qui est égal à 200.000,00 euros (deux cent mille/00).

### 4. CONDITIONS DE SOUMISSION DE LA CANDIDATURE

Les personnes qui remplissent les conditions requises peuvent soumettre leur manifestation d'intérêt en utilisant la télécopie Annexe A, (demande et déclaration de substitution faite conformément au décret présidentiel 445/2000) sur papier libre, qui doit être accompagnée des documents suivants

- a) Curriculum vitae ou statut d'entreprise mettant en évidence les activités du secteur touristique ou liées à celui-ci (par exemple : artisanat, production ou commerce de produits agroalimentaires typiques) ;
- b) Certificat d'enregistrement CCIAA ou certificat d'attribution du numéro de TVA
- c) Photocopie de la pièce d'identité du représentant légal
- d) Annexe B complétée dans son intégralité

La documentation doit être :

- Envoyé par PEC à [insightru@legalmail.it](mailto:insightru@legalmail.it) avec comme objet "MANIFESTAZIONE DI INTERESSE a partecipare al progetto SINTURS beneficiando di consulenze e servizi a favore delle Imprese". Dans ce cas, le formulaire doit être signé numériquement par le représentant légal.

ou

- Remise en main propre dans une enveloppe fermée ou par courrier recommandé, adressée à INSIGHT RISORSE UMANE SRL - via G.B. Tuveri 54 09129 Cagliari (CA), sur l'enveloppe doit figurer la mention : MANIFESTAZIONE DI INTERESSE a partecipare al progetto SINTURS beneficiando di consulenza e servizi a favore delle Imprese".

L'enveloppe ou le PEC doit être reçu au plus tard à la date limite péremptoire du 31 juillet 2022 à 12 heures.

Le chef de projet SINTURS responsable des ressources humaines de Insight Risorse Umane est M. Maurizio Cavazzoni.

Pour toute information, veuillez contacter : [segreteria@insight.ca.it](mailto:segreteria@insight.ca.it), + 39 070 7339735 / +39 351 0189424, Rete Metropolitana del Nord Sardegna 079 2792332

Cagliari, le 24/06/2022

Pour le Rete Metropolitana del Nord  
Sardegna  
L'exécutif nommé  
Dr. Mariano Mariani

Le représentant légal de Insight Risorse Umane  
Ing. Maurizio Cavazzoni